



ARRETE

PORANT DESIGNATION DE MME SYLVIE BERGEROO,

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE,

REPRESENTANTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A LA CONFERENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE (CTAP) NOUVELLE -AQUITAIN

SA-DES21/28-157

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU l'article L1111-9-1 II. du Code général des collectivités territoriales et notamment portant composition de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) ;

VU la convocation à la Conférence territoriale de l'Action Publique (CTAP) Nouvelle-Aquitaine en date du 16 septembre 2025 ;

VU la délibération n° 1 en date du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Mme Sylvie BERGEROO, Conseillère départementale, est désignée pour remplir les fonctions de représentante du Président du Conseil départemental, absent, membre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) Nouvelle-Aquitaine qui se tiendra le 2 octobre 2025 à l'Hôtel de Région à Bordeaux (33000).

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le **24 SEP. 2025**



Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental